

Ecole Primaire La Rose des Vents

Compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2018

Présents:

Parents élus : Mmes Milliasseau, Dias, Hazard, Odon-Vigne, Roccon et M. Micolle , Redon.

Mairie: Mmes Manouvrier, Jeanblanc, Vidon.

Enseignants: Mmes Charles, Belcastro, Bernard, Manouvrier, M. Bel, Jarru.

Excusés : M. Moutard, Inspecteur de l'Education Nationale

DDEN: M. Paviot

✓ **Elections :** Cette année : 102 votants sur 185 électeurs, 17 bulletins nuls soit 55.14% de participation. Ont été élus : Mmes Dias (suppléante), : Mmes Milliasseau, Hazard, Odon-Vigne, Roccon et M. Micolle , Redon. (titulaires) (liste indépendante).

✓ Rentrée 2018 :

Effectifs sept.2018: 139 enfants, 18 Petits, 16 Moyens, 16 Grands, 15 CP, 16 CE1, 16 CE2, 21 CM1, 21 CM2.

Equipe pédagogique : 6 classes

A. Bernard PS/GS: 9/16 R. Manouvrier PS/MS: 9/16

R. Manouvrier PS/MS: 9/16 Mme Le Gal: jeudi (CM2) + vendredi (PS/GS).

N. Belcastro CP/CE1: 15/8

D. Jarru CE1/CE2 : 8/16
D. Bel CM1 :21
G. Charles CM2 : 21

3 élèves ont quitté l'école le 5/11 et 1 autre départ est prévu mi- novembre. Soit 135 élèves pour le mois de décembre.

Décloisonnement : Mme Manouvrier prend les élèves de CM2 les mardis et jeudis de 13h40 à 14h20 en anglais.

Afin de préparer au mieux la rentrée 2019, une prévision d'effectifs doit être faite courant novembre. Il est demandé à la mairie de prévoir au plus juste les futures inscriptions grâce aux actes de naissance mais également en fonction des départs et des arrivées depuis 2018.

✓ Organisation de l'école

L'école de Courtenay dépend de l'inspection départementale de Pont de Chéruy.

Inspecteur: M. Moutard 04-72-02-94-03

Des évaluations nationales ont été réalisées pour les CP et CE1.

Des évaluations de circonscription sont réalisées au niveau de la lecture fluence pour les CE2 et CM2 en 1ère période puis courant février pour les CE2 en difficulté et juin pour les CM2

Les évaluations sont menées de façon continue dans toutes les classes.

Les livrets sont présentés aux familles en janvier et juin pour les élémentaires.

Les carnets de suivi sont présentés en janvier et juin pour les maternelles.

Règlement intérieur :

Le règlement a été mis à jour et est adopté par le Conseil d'Ecole. Il sera transmis à chaque famille pour signature. Les élèves de cycle 3 étudieront et signeront la charte d'utilisation des outils informatiques (internet).

Activités Pédagogiques Complémentaires : (APC)

Le dispositif est inscrit au projet d'école. L'équipe enseignante présente l'avenant au projet d'école concernant l'organisation des APC pour l'année 2018-2019.

Les APC, porteront essentiellement sur la lecture.

Elémentaire : les lundis, mardis, et vendredis de 11h30 à 12h00 par groupe de 2 à 4 élèves.

Maternelle et CP: les lundis, mardis, et vendredis de 12h50 à 13h20 par groupe de 2 à 4 élèves.

RASED : réseau d'aide aux enfants en difficultés, Antenne de Montalieu

- Pour l'année 2018/2019 : 11 demandes d'aides de la part des enseignants ont été faites sur Courtenay. Des demandes peuvent se faire en cours d'année.

Cette année, notre antenne est pourvue de :

Une psychologue scolaire Mme Ravet: présente pour les difficultés d'apprentissage dûes à des troubles du comportement ou à des « accidents » de la vie.

L'équipe enseignante peut faire appel à la psychologue scolaire pour observer un enfant qui l'interpelle, les parents peuvent également en faire la demande.

La psychologue peut prendre l'enfant en entretien et en bilan (intellectuel et affectif) après en avoir fait part aux parents. Elle peut réaliser des suivis d'enfants si nécessaire (pendant le temps de classe), rencontrer les familles dans son bureau en dehors du temps scolaire, proposer une orientation et intervenir en conseil d'école pour réfléchir sur certains thèmes qui posent problème à l'école.

CR CE du 08/11/2018 Page 1/3

Elle est d'un grand soutien à l'équipe enseignante. De même, elle est disponible auprès des parents qui peuvent la contacter au 04/74/88/48/87 ou par mail : rased-montalieu@ac-grenoble.fr

Une maîtresse E, Mme Micolle, qui peut intervenir auprès de petits groupes d'enfants pour une rééducation pédagogique face à des difficultés scolaires graves et persistantes (prévention ou remédiation) pendant le temps de classe, dans la classe ou dans une autre pièce.

En début d'année, suite aux évaluations diagnostiques menées en classe et aux observations, les enseignants remplissent des demandes d'aide qu'ils transmettent au RASED (difficultés d'apprentissage, de mise au travail, de comportement...) Chaque demande d'aide est traitée par le RASED et donne suite à : soit une aide directe (Mme MICOLLE, maître E, interviendra sur l'école auprès de petits groupes d'enfants dès la période 2, soit une aide indirecte (observation dans la classe), soit des conseils de la psychologue scolaire (rencontre avec les familles, bilan psychologique), soit une équipe éducative (rencontre avec la famille, l'enseignant, la directrice, la psychologue et/ou le maître E...afin de donner pistes et conseils).

Aucune priorité d'intervention du RASED n'est faite selon la taille de l'école ou le niveau des élèves. Le RASED intervient selon les besoins.

La Mairie participe au fonctionnement du RASED en subventionnant un « budget de fonctionnement » (0.50 € / enfant scolarisé pour l'achat de tablettes, logiciels, jeux d'apprentissages, tests psychologiques...)

Le RASED remercie les communes qui participent à ces subventions.

PPMS : le Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est remis à jour chaque année, en fonction des classes, du changement de personnel.

Chaque année, il est réactualisé.

Le PPMS instaure un protocole à respecter en cas de : intrusion et attentat , risques : séismes, accident nucléaire, accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses

Des simulations ont lieu dans l'année afin de sensibiliser les parents et surtout les enfants sur la conduite à tenir dans différentes circonstances.

Une 1ère simulation intrusion a eu lieu jeudi 11 octobre. Elle a mis en évidence des dangers potentiels pouvant être résolus avec un store occultant sur la porte vitrée du couloir menant aux classes élémentaires et une issue supplémentaire sur l'extérieur dans ce même couloir.

Une rencontre avec la gendarmerie de Montalieu a eu lieu jeudi 18 octobre. Ont résulté plusieurs possibilités pour optimiser la mise en place du PPMS : un système lumineux en liaison avec toutes les salles de l'école, une ligne téléphonique dans le dortoir (lieu de confinement des maternelles) , un téléphone interne entre les 2 bâtiments (en plus des talkies-walkies)

D'autres exercices auront lieu dans l'année scolaire sur d'autres risques.

De nouvelles bouteilles d'eau sont fournies à chaque début d'année scolaire et disponibles dans les 2 bâtiments.

✓ Projet d'école 2018

Le projet d'école comporte 4 axes et chaque action mise en place est menée dans l'intérêt du projet d'école.

Il a été renouvelé cette année et est mis en place pour 3 / 4 ans.

<u>Axe 1</u>: Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun (rendre les élèves plus autonomes et efficaces à l'aide des outils communs. : utilisation de porte-vues de leçons / s'engager dans les 3 dimensions de la production d'écrit : rédaction, copie, graphie)

<u>Axe 2</u>: Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif à la santé) (programmer de façon harmonisée 5 œuvres ou artistes qui couvrent les domaine artistiques sur une année scolaire pour tous les élèves de l'école / créer une ambiance sereine, propice aux apprentissages, développer la capacité des élèves à identifier, exprimer verbalement leurs sentiments, entrer dans un rythme collectif qui demande à l'élève de renoncer à ses désirs immédiats / acquérir les compétences du socle APS (apprendre à porter secours)).

<u>Axe 3</u>: Réponse aux exigences d'une école inclusive – élèves à besoins particuliers (garantir l'accessibilité des savoirs pour tous / poursuivre les fiches navettes de chaque élève présentant des difficultés tout au long de sa scolarité / poursuite de la mise en place de PPRE, PAP, PPS: protocole visant à adapter les enseignements en fonction des difficultés des élèves).

<u>Axe 4</u>: Vie scolaire, relation école-famille, communication, partenariat (implication des familles dans la vie de l'école, aider les familles à impliquer leurs enfants dans leurs apprentissages).

Actions : le cahier de vie en maternelle, le classeur de leçons pour le cycle 2 et 3, la poursuite du nouveau livret d'évaluations, poursuite des fiches navettes pour les enfants rencontrant des difficultés afin d'avoir un suivi sur toute leur scolarité, l'organisation de rencontres sportives interclasses, le thème « apprendre à porter secours », cahier d'application, classeur artistique...

Projets / Activités:

- CM1, CM2 : Musique. Thème : mise en musique de notre album sur la 2ème période.
 17 séances de février à juin. Par le biais de la communauté de Communes du pays des couleurs...
- Piscine: Les enfants des classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CM1 se rendront à la piscine de Morestel les jeudis matins au 3^{ème} trimestre (du 1/04 au 23/06/2019). Financement Sou des Ecoles pour les CM1 et Communauté de communes + mairie pour le cycle 2.
- Les CM2 : correspondance avec une classe d'Optevoz + classe découverte à Vassieux en Vercors du 4 au 7 juin 2019 (financement sou des écoles + familles + actions des élèves)
- Les CM2 ont bénéficié d'une visite d'exposition sur la guerre de 14/18 à Sermérieu (financement Mairie pour le transport)

CR CE du 08/11/2018 Page 2/3

- Les CM1 et CM2 bénéficient de 3 sorties « nature autour de la Save » + 4 interventions d'une illustratrice : réalisation de 2 albums.(financement conseil général)
- CE1/CE2 : correspondance avec une classe de Lagnieu
- CE1/CE2: participation à « Faites des arts » sur le thème de la danse (financement communauté de communes)
- CE1/CE2: participation à « Scène en herbe »: 4 interventions en classe d'une comédienne professionnelle + 3 représentations entre classes participantes à Salagnon et à Virieu + une représentation un soir pour les parents
- CP/CE1: Mme Belcastro a fait la demande pour une participation à « Faites des arts » qui a été refusée, ayant elle-même déjà participé l'année dernière à un projet « Faites des arts »
- Echange interclasse en élémentaire en athlétisme, lutte (nous recevrons également les classes d'Optevoz.)

D'autres projets pourront être proposés en cours d'année.

- Tous les enfants peuvent régulièrement emprunter des livres à la bibliothèque de l'école grâce à l'intervention de parents bénévoles : les élémentaires 1 fois/mois et les maternelles 2 fois/mois.
 - Les classes peuvent également en profiter pour des exposés, des recherches.
 - Nous sollicitons de nouveaux bénévoles afin de continuer à faire vivre la bibliothèque de l'école, les bénévoles actuelles désirant passer la main.
- Une vente d'objets personnalisés, dont les bénéfices vont à la coopérative scolaire a lieu actuellement (novembre/décembre)
- Le spectacle de Noël aura lieu jeudi 20 décembre (matin).
- Les photos de classe auront lieu en avril.

Coopérative

Les comptes de la coopérative scolaire laissent apparaître un solde créditeur de 3 156 €uros au 31/08/2018 à ajouter les cotisations à venir + photos de classe en avril + la vente d'objets en décembre+ subvention Mairie

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la directrice de l'école. La coopérative est utilisée pour l'achat du goûters, série de livres, logiciels, matériel de sport, jeux pédagogiques, cadeau fête des mères et des pères, matériel pour réaliser des jeux...

Questions diverses

- L'équipe enseignante demande où en est le projet de réfection de la pelouse. Réponse mairie : la remise en terre se fera pendant les vacances de Noël.
- ✓ L'équipe enseignante souhaite faire une demande subvention pour équiper les classes de vidéoprojecteurs interactifs. L'Etat participerait à 50% du financement et la Mairie également.
 - Réponse : Tous approuve la demande. Attente d'un accord officiel de la part de la Mairie.
- Les parents reposent la question de sécurité sur la route de Chanizieu-école+ le Broquet-école.

 Réponse mairie: Le Conseil Général a étudié le projet. Mais la voie ne peut pas être modifiée. Il faudrait modifier en contrebas, terrains appartenant à des propriétaires privés et donc demander à chacun le rachat d'une bande de terrain. Le projet reste donc à l'étude.
- ✓ La cantine : en cas de punition collective ou individuelle, les parents souhaitent être informés du comportement de leur enfant.
 - **Réponse mairie**: environ 95 élèves mangent à la cantine chaque jour. Ils sont donc quelquefois très bruyants. Une punition collective a été donnée une fois (recopier le règlement intérieur). On ne peut pas informer toutes les familles dans ce cas. En cas de punition individuelle, les familles sont informées par le biais du cahier de liaison.
- Itinéraire du car scolaire : les enfants de Poleyrieu ont une ½ heure par jour de plus de trajet dans le car que l'année précédente (pris les premiers, descendus les derniers) Est-il possible de modifier l'itinéraire ?
 - Réponse mairie : Courtenay est la seule commune à bénéficier encore d' un bus pour l' école primaire. Le conseil général et le prestataire du bus gèrent l'itinéraire en collaboration avec la Mairie. L'itinéraire ne peut pas être modifié.

L'équipe enseignante remercie vivement :

- La mairie pour les réponses apportées aux besoins de l'école et pour le financement des activités par le biais de la Communauté de Communes.
- Le sou des écoles pour leurs actions et le financement des projets.
- Les parents bénévoles qui aident pour la bibliothèque.

Date des prochaines réunions du conseil d'école :

- Jeudi 7 mars à 18 heures
- Mardi 18 juin à 18 heures

<u>Diffusion des comptes rendus</u>: Le compte-rendu de la réunion du conseil d'école sera affiché à l'école et mis en ligne sur le site de la commune (http://www.courtenay38.fr/). Les familles qui souhaitent un compte-rendu sur papier doivent en faire la demande.

CR CE du 08/11/2018 Page 3/3

CR CE du 08/11/2018 Page 4/3